

Texte paru dans un ouvrage collectif édité par  
Bachir Zoudji et l'Association des Chercheurs Francophones en Football,  
*Science et football. Recherches et connaissances actuelles*,  
Presses Universitaires de Valenciennes, mai 2009, pp. 77-88.

## **Les violences des supporters et leur traitement en France**

Les violences des supporters sont aujourd'hui considérées comme un des problèmes majeurs auquel le monde du football doit faire face. Cette perception est cependant relativement récente (Mignon, 2007). Dès les débuts du football en France et tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle, des incidents ont été relevés autour des matches. Mais ils paraissaient rares, contrôlables, sans conséquences fâcheuses et ils étaient peu médiatisés. Tout change au milieu des années 1980. La mort, en direct à la télévision, de 39 *tifosi* de la Juventus de Turin le 29 mai 1985 dans le stade bruxellois du Heysel suite à un mouvement de panique provoqué par la violence de supporters de Liverpool traumatise l'opinion. Le grand public découvre alors les « hooligans », nom donné aux supporters de football violents, et apprend à la même époque que certains jeunes français, en particulier parisiens, revendiquent ce qualificatif. Dès lors, le « hooliganisme » s'est trouvé inscrit dans l'agenda des problèmes de société (Fornel, 1993) et, du fait de la régularité des incidents, désormais fortement médiatisés, il ne l'a pas quitté.

Ainsi, depuis une vingtaine d'années, la figure du « hooligan » est bien connue du grand public et elle est particulièrement méprisée, sa violence étant perçue comme bestiale, monstrueuse, sanguinaire, sans objet et raciste. Cependant, cette stigmatisation des « hooligans » incite à se contenter de les dénoncer, sans chercher au préalable à décrire et à analyser précisément leurs comportements. Dès lors, les représentations sociales associées aux « hooligans », forgées notamment en référence au drame du Heysel, ne correspondent qu'imparfaitement aux pratiques des supporters violents (heureusement, d'ailleurs...). Quant à l'étiquette globalisante de « hooliganisme », elle accrédite l'idée que ce phénomène est homogène alors que les violences des supporters de football sont diverses et qu'elles évoluent dans le temps. De plus, la distinction manichéenne et courante entre « bons » et « mauvais » supporters laisse croire qu'il suffirait d'écarter quelques « pseudo-supporters » des stades en appliquant la « tolérance zéro » à leur encontre pour résoudre les problèmes de violence.

Cet article pointe les limites des représentations communes sur le « hooliganisme », dresse un état des lieux du supportérisme violent dans le football professionnel français puis s'interroge sur les modalités actuelles de lutte contre les violences des supporters. Ces analyses s'appuient sur mes propres enquêtes sociologiques auprès de supporters français et d'acteurs en relation avec eux – dirigeants, policiers, joueurs, journalistes... – (Hourcade, 1998, 2007, 2008) et, plus largement, sur les recherches menées en France sur ce sujet depuis les années 1980 : Broussard (1990), Ehrenberg (1991), Bromberger (1995, 1998), Mignon (1993, 1998, 2007), Basson (2001), Nuytens (2004), Bodin, Robène, Héas (2004), Bromberger, Lestrelin (2008).

### **Divers types de violences**

Le terme courant de « hooliganisme » recouvre des comportements variés. Les sociologues distinguent notamment deux types de violences, spontanée et préméditée (Van Limbergen, 1992). La violence spontanée existe depuis les débuts du football. Survenant de manière imprévue et occasionnelle, elle est provoquée par une défaite, une erreur d'arbitrage, des

incidents de jeu, des provocations, la rencontre fortuite de fans adverses, etc. La violence préméditée est, elle, apparue en Grande-Bretagne au début des années 1960, la France étant touchée vingt ans plus tard. Largement indépendante des faits de jeu, elle est portée par des groupes qui se rendent au stade avec l'idée que des incidents peuvent les opposer aux supporters adverses ou à la police et qui s'y préparent.

Dans notre pays, le football amateur connaît principalement des violences spontanées, même si des conflits récurrents entre certains clubs, communes ou quartiers induisent parfois des incidents plus prémédités. Les modalités de ces violences sportives sont alors proches de celles qui surviennent, au-delà du monde du football, dans les territoires concernés (villages, banlieues, etc.).

En revanche, dans le football professionnel, sur lequel cet article se concentre, les violences sont aujourd'hui surtout préméditées. Des violences spontanées surviennent également, mais les principaux incidents sont causés par des groupes de supporters extrêmes, violents de manière récurrente et qui se qualifient d'*ultras* ou de *hooligans*. Leur violence prend elle aussi des formes diverses ; notamment, elle est plus ou moins organisée. Ces supporters extrêmes partagent des valeurs et des codes qui font que leurs comportements violents sont significativement différents de ceux rencontrés dans d'autres sphères sociales.

### **Ultras et hooligans**

Les incidents ont commencé à s'intensifier autour des terrains de football professionnel français dans les années 1980, en particulier du fait de l'apparition à cette époque de deux principaux types de supporters radicaux. Les premiers se définissent comme *hooligans*, *hools* ou *indépendants*. S'inspirant des hooligans anglais, ils forment des bandes centrées sur la recherche de la violence. Les seconds se revendiquent *ultras* comme leurs homologues italiens. Eux adoptent une structure associative, mettent l'ambiance au stade et tentent de jouer un rôle actif dans leur club et dans le monde du football, tout en acceptant le recours à la violence pour « se faire entendre » ou « se faire respecter » par les dirigeants du football ou les supporters adverses.

Les groupes ultras se sont considérablement développés depuis une vingtaine d'années au point de constituer aujourd'hui le pôle le plus actif du supportérisme français. Chaque club professionnel compte un ou plusieurs groupes ultras dont les plus importants ont des centaines voire des milliers de membres. En revanche, en dehors de Paris (où les effectifs des hooligans varient entre 50 et 400 selon les circonstances), la tendance hooligan demeure limitée même si elle connaît un léger essor ces dernières années, des bandes de quelques dizaines d'éléments se manifestant en particulier dans le Nord et l'Est du pays.

Ceux qui se présentent comme ultras et ceux qui se considèrent comme hooligans ont des caractéristiques communes. Ce sont pour l'essentiel des jeunes hommes de 16 à 30 ans issus des catégories populaires et moyennes. Ils partagent certaines valeurs : le goût pour la compétition, la provocation, le sens de l'honneur ou la solidarité. Ils cherchent à se distinguer des associations officielles de supporters, à leurs yeux trop liées aux dirigeants des clubs, et des « footix », ces supporters-consommateurs qui seraient déguisés et qui manqueraient de distance par rapport au spectacle sportif et à ses acteurs. Les ultras et hooligans se veulent eux contestataires et n'hésitent pas à s'opposer aux dirigeants du football. Les uns comme les autres constituent le supportérisme en activité à part entière et se passionnent au moins autant pour leur groupe et leur compétition entre supporters que pour leur club et le football.

Cependant, d'importantes divergences peuvent aussi être relevées entre ultras et hooligans. Les ultras s'investissent incomparablement plus dans le soutien à l'équipe. Ils colorent les tribunes par les « tifos », ces animations réalisées à l'entrée des joueurs sur le terrain, et organisent l'ambiance, en coordonnant les chants et les gestuelles. Ils s'efforcent aussi de s'investir dans la vie de leur club et dans le monde du football, ce qui les conduit à se

positionner comme une sorte de syndicat des supporters et à nouer des relations avec les dirigeants. Alors que les hooligans forment des bandes informelles cultivant un certain secret, les ultras adoptent des structures associatives (Bromberger, 1998) : les membres (dont une part non négligeable de filles) paient une cotisation, un bureau directeur gère les nombreuses activités, le groupe édite des bulletins d'information et vend des produits dérivés portant son nom, des porte-parole discutent avec les dirigeants et les journalistes... Les hooligans sont avant tout à la recherche d'émotions fortes alors que les ultras tentent, en plus, de construire une cause, suivant en cela une logique de mouvement social (Mignon, 2007). Si les hooligans admettent qu'ils se comportent en mauvais garçons, les ultras veulent être reconnus comme des interlocuteurs responsables tout en demeurant « rebelles » ; valorisant tant la bonne organisation du groupe que son caractère chaotique, les ultras sont structurellement ambivalents (Hourcade, 1998).

### **Violences, hooliganisme et supportérisme extrême**

Ultras et hooligans ont donc recours à la violence, ils participent à des affrontements entre groupes et justifient cette attitude de manière souvent similaire, en affirmant que la violence s'exerce entre individus consentants et qu'elle suit des codes (notamment limitant le recours aux « armes » et interdisant de lyncher l'adversaire), ce qui selon eux évite des blessures trop graves. Mais au-delà de ces points communs, ils ont des rapports assez différents à la violence.

Quand ils acceptent de s'exprimer, les hooligans assument leurs penchants violents et reconnaissent volontiers qu'ils provoquent des incidents. Les ultras sont beaucoup plus ambigus à ce sujet. A l'intérieur de leur monde, ils affirment que la violence fait partie intégrante de leurs pratiques et que, sans elle, ils perdraient toute radicalité. Mais ils soulignent aussi, en particulier à l'extérieur de leur microcosme, qu'ils ne viennent pas au stade pour se battre et qu'ils ne sont pas des hooligans. Sachant que la violence risque de les discréditer dans leur volonté d'être reconnus comme des interlocuteurs fiables, les ultras ne mettent pas l'accent dessus préférant insister sur leurs comportements socialement considérés comme positifs. Ils nuancent donc la violence, en estimant qu'elle ne concerne qu'une petite partie de leurs membres (ce qui est vrai), qu'ils s'efforcent de la contrôler et qu'ils se contentent de répondre aux agressions adverses (ce qui est plus ou moins vrai selon les groupes). Alors que les hooligans acceptent volontiers les bagarres arrangées, les ultras sont partagés sur ce point. La majorité d'entre eux refuse une telle violence organisée, afin notamment de se distinguer des hooligans. Mais d'autres ultras l'estiment acceptable puisque, du fait du renforcement des dispositifs policiers autour des matches, organiser les bagarres est devenu quasiment le seul moyen d'en découdre.

Il est souvent affirmé que la moindre violence des ultras constituerait la différence fondamentale entre ultras et hooligans. Ce n'est pas complètement juste. D'une part, il est plus pertinent de distinguer deux rapports à la violence. Elle constitue le cœur de la pratique des hooligans et ils l'assument. En revanche, les activités des ultras ne s'organisent pas autour de la violence : elle n'est pour eux qu'un moyen d'action parmi d'autres. Chez les ultras, la violence est à la fois marginale – parce qu'elle ne concerne qu'une minorité de membres et qu'elle ne survient que rarement – et centrale – parce qu'elle ne peut pas être récusée et qu'elle est le moyen ultime pour éprouver la solidarité du groupe et pour trancher les différents. D'autre part, les différences entre ultras et hooligans se marquent aussi dans leurs modes d'organisation, dans leurs types de participation au spectacle et dans les relations qu'ils nouent avec les autres acteurs du monde du football. Il n'est donc pas surprenant que ceux qui se définissent comme ultras refusent d'être considérés comme des hooligans, et réciproquement.

Pour marquer à la fois leurs divergences et leurs ressemblances, il paraît opportun de présenter ultras et hooligans comme deux types distincts d'un supportérisme extrême. Raisonner ainsi offre l'avantage de clarifier les termes. En effet, le sens du mot « hooligan » est confus. Désigne-t-il tous les supporters violents, selon l'usage répandu dans le grand public ? Ou seulement certains supporters violents parmi d'autres ? Les analyses précédentes optent pour cette seconde interprétation, les hooligans étant présentés comme un type particulier de supporters violents. De même, la notion commune de « hooliganisme » s'avère en fait particulièrement floue (Hourcade, 2007). Tout délit commis autour d'un terrain de football tend à être considéré comme un acte de « hooliganisme », alors que la nature et la gravité des actes sont très diverses. Ainsi, les statistiques officielles sur le « hooliganisme » amalgament l'entrée dans le stade en état d'ébriété, la revente de billets au marché noir, l'introduction de fumigènes dans l'enceinte sportive, les jets de projectiles, l'incitation à la haine, les violences physiques, les outrages, etc. Les limites de la notion de « hooliganisme » sont également imprécises. Tout individu ayant été violent une fois dans un stade est-il un « hooligan » ?

Outre la clarification sémantique, distinguer analytiquement ultras et hooligans pointe l'existence de diverses formes de supportérisme violent. Et parler de supportérisme extrême plutôt que de « hooliganisme » souligne que les comportements de ces supporters ne se limitent pas à la violence (loin de là, pour ce qui est des ultras). Cela permet aussi de rappeler que ce sont bien, dans la plupart des cas, de supporters alors qu'ils sont fréquemment suspectés de ne pas être de « vrais » amateurs de football. Si ultras et hooligans ont tendance à se préoccuper d'abord de leurs propres activités, ce sont aussi, pour la plupart d'entre eux, des passionnés de leur club et du football. Certes, certains hooligans affirment ostensiblement se moquer du football, allant jusqu'à ne pas assister aux matches, mais de nombreux autres sont fans de ce sport. Dans l'ensemble, ce ne sont donc pas des individus « extérieurs » au football qui causent des troubles. Réciproquement, constater que, dans leur grande majorité, ultras et hooligans aiment le football ne revient pas à minimiser la gravité de leurs violences (certains auraient tendance à considérer cette passion comme une excuse)...

### **Les violences n'augmentent pas, elles se transforment**

Régulièrement, les médias prétendent que les violences augmentent autour des matches de football professionnel français et que les stades sont de plus en plus dangereux. Les données officielles (Martin, Murat, 2007) comme les informations recueillies sur le terrain indiquent plutôt une stabilisation des incidents ces dernières années, associée à une évolution de leurs formes. Pourquoi les médias évoquent-ils alors une hausse des incidents ? D'abord parce que les autorités et l'opinion sont désormais sensibilisées à ces problèmes et ne tolèrent plus certains comportements. C'est particulièrement net pour les actes racistes. Pendant longtemps négligés, ils sont aujourd'hui sous les feux des projecteurs alors qu'ils semblent plutôt en baisse depuis quinze ans (en tout cas, il est certain que l'expression collective d'affects racistes a nettement diminué, l'ampleur des injures individuelles et leur évolution étant difficiles à évaluer). Ensuite parce que certains incidents sont montés en épingle et sont présentés comme la règle alors qu'ils demeurent heureusement l'exception. Enfin parce que de nouvelles formes de violences apparaissent.

Ainsi, les médias se sont récemment inquiétés du développement de bagarres arrangées, appelées à l'anglaise « fights » (les journalistes employant ce terme au masculin alors que les supporters parlent plutôt, au féminin, d'une *fight*). Comment expliquer le développement de ces bagarres planifiées par leurs protagonistes ? D'abord par l'amélioration des dispositifs de sécurité qui ont permis de sécuriser l'intérieur des enceintes puis leurs abords. Les forces de police parviennent de mieux en mieux à canaliser les groupes de supporters et à éviter qu'ils se rencontrent. De plus, le renforcement des sanctions et notamment le recours plus fréquent

aux interdictions de stade rendent les risques d'une arrestation plus élevés. C'est précisément parce qu'il est désormais difficile de créer des troubles autour des terrains et préjudiciable de se faire prendre que les supporters attirés par la violence organisent leurs bagarres loin des stades et bien avant le match afin de déjouer la surveillance policière.

A cela s'ajoutent les évolutions internes au supportérisme extrême, en particulier l'institutionnalisation relative des ultras. Ceux-ci sont de plus en plus reconnus au niveau local comme des interlocuteurs acceptables et ils gèrent des budgets parfois considérables. Nationalement, ils portent des revendications (pour l'autorisation des fumigènes, contre la répression selon eux abusive, contre les matches décalés à des horaires inhabituels, contre l'augmentation du prix des places...), ce qui se concrétise par la création d'une coordination nationale des ultras et par des manifestations dans les stades et dans la rue. Les responsables ultras sont donc plus réticents à s'engager dans des violences qui pourraient discréditer leurs revendications. C'est pourquoi ils refusent les bagarres arrangées ou ils n'acceptent que certains de leurs membres y participent qu'à condition qu'elles ne puissent pas être reliées aux actions du groupe. Dès lors, les supporters les plus radicaux sont enclins à former des petites bandes indépendantes de hooligans, d'autant que cette tendance est à la mode depuis quelques années en Europe. Se développe ainsi une violence de spécialistes, de plus en plus coupée des matches et des comportements des supporters à leur occasion.

Cette violence arrangée entre protagonistes peut elle aussi prendre différentes formes. D'une part, une violence complètement planifiée, appelée *free fight* par ses acteurs. Le nombre de participants ainsi que les règles à respecter sont alors définis à l'avance, chaque groupe se voit attribuer une couleur de vêtements, des lieux et des moments neutres sont choisis – loin des villes concernées et en dehors de tout match, dans un champ ou une forêt... D'autre part, des violences plus ou moins précisément organisées – le jour ou la veille des matches – par les deux camps, qui se contactent par téléphones portables afin de tenter d'éviter l'intervention policière. Aujourd'hui, les violences entre supporters extrêmes français ressortent plus d'une volonté d'organisation plus ou moins aboutie que de la pure *free fight* dont les hooligans d'Europe de l'Est sont friands.

La volonté d'organiser la violence, l'intensité des affrontements ainsi que la séparation complète des incidents et de la rencontre sportive choquent. C'est pourquoi les médias se focalisent sur ces *fight*s et diagnostiquent une hausse des incidents. En fait, il faut situer l'essor réel des *fight*s dans leur contexte. C'est parce que la violence diminue de manière générale dans et autour des stades que les bagarres arrangées augmentent. Le commissaire divisionnaire Michel Lepoix, coordinateur national pour la sécurité dans les stades au ministère de l'Intérieur depuis février 2006, constate « une relative accalmie sur le front de la violence, en Ligue 1 comme en Ligue 2, en dehors du phénomène des *fight*s » (*L'Équipe*, 2/7/2007).

Ainsi, le développement même de ces *fight*s prouve que les stades français sont plus sûrs. Le décalage est donc fort entre les représentations courantes sur les violences des supporters, lesquelles empêcheraient d'aller au stade en famille, et la réalité. Il y a bel et bien des problèmes de violences autour du football professionnel français. Mais ceux-ci sont plus limités que dans des pays voisins comme l'Italie et les incidents sont désormais rares dans les stades et à leurs abords. Même autour du Parc des Princes, où la violence a longtemps été particulièrement visible, l'atmosphère s'est apaisée ces derniers mois du fait de l'organisation des forces de sécurité et de l'augmentation des sanctions. La situation actuelle se caractérise donc tant par une accalmie dans les stades que par un essor de violences plus radicales limitées aux individus concernés.

**Quelle « tolérance zéro » ?**

Pour lutter contre les violences des supporters, l'application de la « tolérance zéro » est fréquemment prônée par les journalistes comme par les autorités sportives et politiques. Le football serait en quelque sorte victime d'une violence sociale dont il devrait se protéger et qu'il devrait rejeter hors de son monde. C'est un raisonnement trop facile. D'abord, parce que, nous l'avons vu, les individus violents sont souvent amateurs de football. Ensuite, parce que le football lui-même, par l'exacerbation de la compétition et des tensions qu'il engendre, peut provoquer des incidents. Enfin, parce que le football ne peut pas se penser comme un monde à part. Quel est l'intérêt que la violence diminue dans le football, si elle augmente dans le reste de la société ? L'enjeu est plutôt de lutter contre la violence dans toutes les sphères de la vie sociale, les valeurs éducatives du sport pouvant peut-être jouer alors un rôle positif.

De plus, la notion de « tolérance zéro » s'adapte mal aux stades qui sont aussi des lieux d'expression collective et de débridement contrôlé des émotions (Elias, Dunning, 1994). Appliquer ce principe au pied de la lettre revient à ne plus tolérer aucun excès et à mettre sur le même plan des actes graves et d'autres qui le sont moins. D'où les récriminations de certains supporters européens qui regrettent, non sans quelques raisons, que la politique de traitement du « hooliganisme » aille au-delà de la lutte contre les violences et « criminalise » certains de leurs comportements.

L'affaire provoquée par la banderole « Pédophiles, chômeurs, consanguins : bienvenue chez les Ch'tis », déployée par des supporters extrêmes parisiens le 29 mars 2008 lors de la finale de coupe de la Ligue opposant le PSG à Lens, en est un bon exemple. Au-delà de sa légitime condamnation, cette banderole a suscité des réactions excessives. Elle a engendré une surenchère médiatique, alors que les actes racistes commis par certains hooligans parisiens l'après-midi même sont passés quasiment inaperçus. Si sa dimension ostensiblement provocante ne fait pas de doute, il n'est pas du tout évident que cette banderole incitait à la haine. Elle avait vraisemblablement aussi une dimension ironique, en lien avec le film à succès de Dany Boon et les codes des supporters extrêmes. Faut-il interdire toutes les banderoles, comme certains l'ont demandé après cette affaire ? Autrement dit, doit-on bafouer la liberté d'expression dans les stades sous prétexte que certains en abusent ? Les banderoles des supporters jouent volontiers sur différents registres, parfois pour le pire mais pas toujours. Elles sont loin de se limiter à des injures : elles servent aussi à diffuser des messages humoristiques, sportifs, antiracistes ou contestataires. Lors de cette finale, la Ligue de Football Professionnel a tenté d'interdire une banderole parisienne proclamant : « Le football n'est pas une marchandise »... Au lieu de bannir toute banderole, ne conviendrait-il pas plutôt de définir ce qui est interdit et de permettre, dans certaines limites, une expression collective ? Les fumigènes sont un autre sujet de débat récurrent entre les supporters extrêmes et les autorités. Ces artifices sont interdits dans les stades afin d'éviter tout risque, notamment de jet dans une autre tribune. Les supporters extrêmes estiment, eux, qu'ils les utilisent surtout de manière festive. Dès lors, de nombreuses réunions sur la sécurité dans les stades se focalisent sur les fumigènes (et se réduisent souvent à des dialogues de sourds), ce qui conduit à occulter au moins partiellement d'autres comportements plus problématiques. Alors que les clubs organisent eux-mêmes des spectacles pyrotechniques, il paraît opportun de réfléchir aux conditions d'un allumage contrôlé des fumigènes par les supporters, même si cette solution poserait sans doute des problèmes en termes de responsabilités.

Pointer ainsi les limites de l'application au football de la « tolérance zéro » ne revient pas à considérer que les stades sont des défouloirs dans lesquels tout excès est permis, mais à s'interroger sur ce qui est tolérable dans un stade et à constater qu'en amalgamant des comportements de gravités diverses la lutte contre le « hooliganisme » manque parfois sa cible. Plutôt que de brandir mécaniquement le slogan de la « tolérance zéro », il vaudrait sans doute mieux définir les comportements inacceptables (racisme, homophobie, violence physique) et lutter sévèrement contre eux tout en préservant l'atmosphère festive des stades.

## **Interdictions de stade et dissolution des groupes de supporters violents**

Dans la lutte contre les violences des supporters, la répression est donc largement mise en avant, en particulier certaines mesures qui tendent à être présentées comme des solutions miracles. En premier lieu, les interdictions de stade, qui s'avèrent effectivement très efficaces parce qu'elles sont dissuasives et qu'elles éloignent des matches certains auteurs de troubles. Ces interdictions sont de deux types. D'une part, les interdictions judiciaires de stade, peines complémentaires à une condamnation pénale, qui peuvent aller jusqu'à cinq ans. D'autre part, les interdictions administratives de stade prononcées par les préfets, qui ne peuvent dépasser trois mois (il est envisagé de les porter à six mois). Cette durée limitée des interdictions administratives s'explique par des raisons, trop rarement signalées, de respect des libertés publiques. La circulaire du 20 août 2007 du ministère de l'Intérieur sur les interdictions administratives stipule en effet que les « actes à prendre en compte ne constituent pas nécessairement des faits pénalement répréhensibles [mais] un comportement d'ensemble menaçant l'ordre public », forcément difficile à définir. Si ces interdictions administratives permettent d'écarter rapidement des stades des individus dangereux, elles posent donc aussi des problèmes qui ne doivent pas être occultés. Par conséquent, la lutte contre les violences des supporters devrait surtout s'appuyer sur une réponse judiciaire proportionnelle à la gravité des faits commis.

Autre mesure phare du dispositif anti-« hooligans », la dissolution des groupes de supporters violents, appliquée pour la première fois au printemps 2008. Si cette mesure peut s'avérer bénéfique dans certaines circonstances, son efficacité ne doit pas être surévaluée. D'abord, parce qu'elle s'applique mieux aux associations d'ultras qu'aux bandes fluctuantes de hooligans qui rassemblent pourtant les éléments les plus durs. Ensuite, parce que certains membres d'une association dissoute risquent de grossir les rangs des indépendants. Enfin, parce que la plupart des groupes ultras jouent aussi un rôle intégrateur et régulateur, notamment pour les plus jeunes membres. Dialoguer avec les associations de supporters et les responsabiliser est une voie à ne pas négliger dans la lutte contre les violences. Dans un rapport récent (Martin, Murat, 2007), la commission des affaires culturelles du Sénat soulignait ainsi que les associations de supporters, y compris celles se revendiquant ultras, sont « des acteurs sociaux incontournables avec lesquels les pouvoirs publics peuvent et doivent négocier ».

Cette idée d'associer les associations de supporters au fonctionnement de leur club et du football est parfois remise en cause car elle reviendrait à confier trop de pouvoir aux supporters, la gestion des abonnements par les groupes de supporters marseillais ou les rapports de force entre certains supporters extrêmes et les dirigeants de leur club étant particulièrement critiqués. La situation délétère de certains clubs italiens prouve les dangers d'accords occultes entre ultras et dirigeants. En revanche, une contractualisation claire des relations, formalisant les droits et les devoirs respectifs, pourrait permettre de désamorcer certaines tensions et d'inciter les ultras à jouer le jeu de la négociation plutôt que celui de la violence.

## **Pour une politique cohérente de traitement des supporters**

Après chaque incident médiatisé, les appels au durcissement des lois et les engagements des politiques à prendre le problème à bras le corps se multiplient. Ce processus a quelques conséquences négatives. Les dispositifs législatifs sont construits « à chaud », souvent sans prendre le temps d'une réflexion approfondie. Les mesures rapidement rentables politiquement, en termes d'effets d'annonce et de bilans chiffrés, sont privilégiées au détriment d'autres dispositifs, notamment préventifs. Enfin, entre les grandes déclarations

médiatiques et le suivi réel des problèmes, il y a souvent un gouffre (Bodin, Robène, Héas, 2007).

Par conséquent, il conviendrait plutôt de commencer par construire une analyse globale de la situation des supporters en mobilisant tous les acteurs concernés (clubs, ligue, fédération, mairies, préfetures, ministères, police, justice, associations de supporters...) et, partant de là, d'élaborer une politique cohérente jouant sur plusieurs leviers (Basson, Hourcade, Lestrelin, Sallé, 2008) : une répression ferme et bien ciblée, un aménagement des stades, une formation accrue des personnels de sécurité, de réels dispositifs préventifs et un dialogue constructif avec les supporters.

Sous certains aspects, une telle politique semble se mettre en place dans notre pays : des responsables sont en charge du dossier, aussi bien dans le monde sportif que dans les ministères concernés, et ils mettent l'accent sur la nécessité d'allier prévention et répression, comme vient de le rappeler Besson (2008). Mais entre, d'un côté, les discours généraux et, de l'autre, les orientations politiques effectives et leur application sur le terrain, il semble demeurer encore des écarts importants.

### **Bibliographie :**

- Basson, J.-C. (dir.) (2001). *Sport et ordre public*, Paris, La Documentation Française.
- Basson, J.-C., Hourcade, N., Lestrelin, L., Sallé, L. (2008). Canaliser l'expression des supporters, *Libération*, 21/4.
- Besson, E. (2008). *Accroître la compétitivité des clubs de football professionnel français*, rapport remis au Premier Ministre, 5/11.
- Bodin, D., Robène, L., Héas, S. (2004). *Sports et violences en Europe*, Strasbourg, Editions du Conseil de l'Europe.
- Bodin, D., Robène, L., Héas, S. (2007). Le hooliganisme en France : entre traitement social « médiatisé » et désintérêt institutionnel, *Revue européenne de management du sport*, n° 16, 8 p.
- Bromberger, C., avec la collaboration d'A. Hayot et J.-M. Mariottini (1995). *Le match de football. Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, Paris, Maison des sciences de l'homme.
- Bromberger, C. (1998). *Football, la bagatelle la plus sérieuse du monde*, Paris, Bayard.
- Bromberger, C., Lestrelin, L. (2008). Le sport et ses publics. In P. Arnaud, M. Attali, J. Saint-Martin (dir.), *Le sport en France*, Paris, La Documentation Française, pp. 113-133.
- Broussard, P. (1990). *Génération supporter. Enquête sur les ultras du football*, Paris, Robert Laffont.
- Ehrenberg, A. (1991). *Le culte de la performance*, Paris, Calmann-Lévy.
- Elias, N., Dunning E. (1994). *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Fayard.
- Fornel, M. de (1993). Violence, sport et discours médiatique : l'exemple de la tragédie du Heysel, *Réseaux*, n° 57, pp. 29-47.
- Hourcade, N. (1998). La France des « ultras », *Sociétés et représentations*, n° 7, pp. 241-261.
- Hourcade, N. (2007). Hooliganisme, ultras et ambiguïtés en France, *Esporte e Sociedade*, <http://www.esportesociedade.com>, n° 7, 40 p.
- Hourcade, N. (2008). Supporters extrêmes, violences et expressions politiques en France. In T. Busset, C. Jaccoud, J.-P. Dubey, D. Malatesta (eds.), *Le football à l'épreuve de la violence et de l'extrémisme*, Lausanne, Antipodes, pp. 87-105.
- Martin, P., Murat, B. (2007). *Faut-il avoir peur des supporters ?*, rapport d'information de la commission des Affaires culturelles du Sénat, n° 467, 26/9.
- Mignon, P. (1993). *La société du samedi : supporters, ultras et hooligans. Etude comparée de la Grande-Bretagne et de la France*, Paris, IHESI.
- Mignon, P. (1998). *La passion du football*, Paris, Odile Jacob.
- Mignon, P. (2007). Les désordres des stades, 1945-2005. In P. Tétart (dir.), *Histoire du sport en France. De la Libération à nos jours*, Paris, Vuibert, pp. 261-274.
- Nuytens, W. (2004). *La popularité du football. Sociologie des supporters à Lens et à Lille*, Arras, Artois Presses Université.
- Van Limbergen, K. (1992). Aspects sociopsychologiques de l'hooliganisme, *Pouvoirs*, n° 61, pp. 117-130.